

Rappel : Soluccio vous accompagne dans votre reprise d'activité

Pour accompagner le mieux possible la reprise d'activité des TPE/PME, la CCI Essonne a lancé le dispositif « Soluccio ».

Mis en œuvre avec le soutien de la Région Ile-de-France et de l'Union européenne, cet outil d'évaluation permet de réaliser un diagnostic de l'entreprise à travers une « check-list » précise.

En fonction des conclusions et des besoins qui peuvent être établis, un plan d'action est proposé au chef d'entreprise.

Dans le cadre de cet accompagnement gratuit, et selon les conclusions du diagnostic, la CCI Essonne propose aux entreprises de bénéficier de l'intervention d'experts sur un ou plusieurs volets de leur activité jugés stratégiques (RH, financier, numérique, juridique, transmission...).

Pour plus d'informations :

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/relance-entreprise>

